



Extrait du OIEau

<http://www.oigua.eu/contenu/actualites-france-et-international/article/des-associations-lancent-une>

Des associations lancent une enquête participative sur l'ANC

- contenu - Actualités France et international -

Date de mise en ligne : jeudi 18 juin 2015

Description :

Deux associations, France Libertés et Confi-ANC-e, et le magazine 60 millions de consommateurs lancent une enquête participative sur les services publics d'assainissement non collectif (spanc).

OIEau

Ces services publics, qui auraient dû être mis en place par toutes les collectivités et avoir contrôlé toutes les installations existantes d'assainissement non collectif (ANC) au 31 décembre 2012, ne couvrent pas encore tout le territoire. Certains sont communaux, d'autres intercommunaux, d'autres départementaux. Certains ont délégué le contrôle à des entreprises privées (parmi lesquelles les trois grands de l'eau, Saur, Veolia et Suez), d'autres assurent en régie. L'objectif affiché de ces contrôles est de réduire les pollutions diffuses. Les travaux de réhabilitation d'un système d'épuration ne doivent normalement être rendus obligatoires que lorsque l'installation pose un danger pour l'environnement ou la santé, ou lors d'une vente. Selon les trois partenaires, la loi aurait cependant été mise en place surtout pour générer un nouveau secteur d'activité économique, et les spanc prescriraient parfois des travaux « qui vont au-delà du raisonnable », selon Thomas Laurenceau, rédacteur en chef de 60 millions de consommateurs.